



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2016

COATICOOK, LE 14 DÉCEMBRE 2015 – Au cours des dernières semaines, les élus municipaux et les responsables de la gestion budgétaire de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et dépenses en vue d'établir le budget 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour les trois prochaines années.

Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière en 2016

En 2016, il y aura dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. On note une augmentation de la valeur moyenne d'une résidence de 5,15 %, soit 8 763 \$, pour atteindre 178 854 \$. Le conseil municipal s'est mis à la tâche afin de diminuer les impacts de cette hausse sur la facture des contribuables de la municipalité.

Rééquilibrage des taux de taxation

La taxe foncière, qui se situe à 84 cents en 2015, diminuera de 2,5 cents en 2016 pour se fixer à 81,5 cents par 100 \$ d'évaluation. Cela représente 29 \$ pour une résidence ayant une valeur de 178 854 \$, soit 2 % de plus qu'en 2015.

L'année 2016 marque l'entrée de deux nouveaux types de taxes, soit celle pour les immeubles de six logements et plus et celle pour les terrains vacants desservis. Le taux pour les six logements et plus en 2016 sera identique au taux résidentiel. En ce qui a trait au taux pour les terrains vacants desservis, celui-ci est fixé à 1,63 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit le double du taux résidentiel, et a comme objectif d'encourager la densification domiciliaire.

Charge fiscale pour 2016

Pour 2016, en milieu urbain, la charge fiscale sera de 5,3 % sur une résidence de valeur moyenne desservie par l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit et de 2,05 % pour une résidence desservie par l'aqueduc de Barnston.

Taxe sur l'emprunt de l'usine de traitement de l'eau potable

L'année 2016 marque aussi le début du remboursement de l'emprunt contracté pour construire l'usine de traitement de l'eau potable. Le taux a été fixé à 2,5 cents par 100 \$ d'évaluation pour les unités desservies par cette usine. Toujours pour une résidence de valeur moyenne, cela représente 45 \$. Ceci constitue le plus gros emprunt que la municipalité a effectué depuis sa création. Notons que le gouvernement en assume la moitié, et ce, pour une durée de 30 ans.

Secteurs commercial et industriel

En ce qui a trait au secteur commercial, le taux diminue également de 2,5 cents et passe de 1,56 \$ par 100 \$ d'évaluation à 1,535 \$ par 100 \$ d'évaluation. Pour le secteur industriel, en plus de la baisse générale de 2,5 cents, une obligation gouvernementale l'abaisse de 2 cents supplémentaires, soit de 1,63 \$ à 1,585 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Tarifification des coûts de services

Comme chaque année, les frais de services sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés de 2016. Les coûts pour l'aqueduc, l'égout et le traitement des eaux usées augmentent de 27 \$ pour les résidences desservies par la nouvelle usine de traitement de l'eau potable. Pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston, l'augmentation est de 75 \$. La grande augmentation pour le secteur de Barnston est attribuable à un ajustement de la répartition des coûts, 57 résidences seulement pour absorber les frais d'exploitation de ce puits.

Bonnes nouvelles en ce qui concerne les matières résiduelles. En raison de la diminution des coûts de redevances des matières ultimes, le tarif diminue de 7 \$. Le secteur rural bénéficie d'une diminution de 52 \$ par unité en raison de l'inclusion du service dans le contrat de la Ville qui dessert le secteur urbain.

Maintien du niveau des dépenses

En 2015, la préparation avait demandé un effort important afin de contrer l'augmentation de dépenses non compressives et la perte de certains revenus de transfert de la part du gouvernement du Québec.

Les dépenses qui avaient été compressées de 3 % en 2015 sont maintenues pour le budget 2016. Par ailleurs, la compression de 6 % de la masse salariale est également maintenue.

Programme triennal d'investissement 2016-2017-2018

Le programme triennal d'investissement 2016-2017-2018 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 722 635\$ pour 2016. Ce niveau est à peu près le même que l'an dernier et a demandé aux différents services plusieurs sacrifices. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de la dette adoptée en début d'année.

-30 -

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
Tél : 819-849-2721 #256